

Dans le cadre de l'enquête sur la sécurité, les personnes interrogées devaient indiquer si elles ont été victimes de délits (14 types de délits) lors des cinq dernières années et le cas échéant, signaler si le délit en question a eu sur eux des « répercussions émotionnelles plutôt fortes », des « répercussions émotionnelles plutôt légères » ou « aucune répercussion ». Les répercussions émotionnelles plutôt fortes ont le plus souvent été constatées chez les victimes d'actes de violence, et le moins souvent chez les victimes de demandes de pots-de-vin. Certes moins touchées par des délits que les plus jeunes, les personnes âgées affirment néanmoins plus souvent subir des répercussions émotionnelles plutôt fortes suite à ces délits. De même, les femmes sont un peu moins fréquemment victimes de délits mais, le cas échéant, font plus souvent état de répercussions émotionnelles plutôt fortes. Par ailleurs, les victimes d'actes criminels ayant abouti à des répercussions émotionnelles plutôt fortes se distinguent des non-victimes ainsi que des victimes qui n'ont mentionné aucune ou peu de répercussions émotionnelles, sous les aspects suivants : par rapport aux autres groupes susmentionnés, une attaque à main armée est pour eux plus probable, ils craignent davantage une agression et se sentent moins en sécurité dans leur quartier. En outre, ils apprécient moins le travail de la police et des tribunaux et se prononcent plutôt en faveur de peines de prison sans sursis.

Les actes de violence provoquent des répercussions émotionnelles fortes

Dans le cadre de l'enquête sur la sécurité, les personnes interrogées devaient indiquer si elles ont été victimes de délits (14 types de délits différents) au cours des cinq dernières années. Le cas échéant, d'autres détails concernant les délits ont été rassemblés, notamment dans quelle mesure ces délits ont eu des répercussions sur les victimes. Parmi les exemples de répercussions émotionnelles mentionnées figuraient « troubles du sommeil, angoisses ou perte de confiance ». Les personnes interrogées pouvaient en outre indiquer si les actes criminels respectifs ont eu sur elles des « répercussions plutôt fortes », des « répercussions plutôt légères » ou « aucune répercussion ».

D'après le tableau 1, parmi tous les types de délits ce sont les actes de violence physique qui ont le plus fréquemment des répercussions émotionnelles plutôt fortes (35%). Cette catégorie regroupe 2 types de délits : la violence effective (45% de répercussions émotionnelles plutôt fortes) et la menace de violence (29%). La catégorie de délits « violence sexuelle » affiche la deuxième plus grande part en termes de répercussions émotionnelles plutôt fortes. Cependant cette catégorie regroupe deux types de délits n'ayant pas le même impact émotionnel. D'un côté, la contrainte sexuelle, les tentatives de viol et le viol conduisent presque systématiquement à des répercussions émotionnelles. Près de deux tiers des victimes ont indiqué des répercussions plutôt fortes (64%) et 23% des répercussions plutôt légères. De l'autre côté, suite à des comportements ressentis comme un harcèlement, 21% des personnes interrogées ont affirmé avoir subi des répercussions plutôt fortes et 27% des répercussions plutôt légères. 52% ont indiqué n'avoir connu aucune répercussion émotionnelle.

Tableau 1 : Répercussions émotionnelles de différents délits

	Répercus- sions plu- tôt fortes	Répercus- sions plu- tôt légères	Pas de répercus- sions
Violence physique	35.2%	35.0%	29.8%
dont: Menace de violence	29.0%	39.1%	31.9%
dont: Violence effective	44.7%	28.2%	27.1%
Violence sexuelle	31.1%	26.4%	42.5%
dont: (Tentative) de viol / contrainte sexuelle	63.6%	22.7%	13.6%
dont: Harcèlement	20.6%	27.0%	52.4%
Cambriolage	25.2%	30.8%	44.0%
Vol de voiture	21.2%	24.3%	54.5%
Vol avec violence	20.3%	31.1%	48.6%
Fraude à la carte bancaire	11.0%	31.1%	57.9%
Fraude à la consommation	10.3%	20.6%	69.1%
Vol sans violence	10.2%	33.7%	56.1%
Vol dans une voiture	9.4%	23.2%	67.5%
Vol de vélo	8.0%	16.3%	75.8%
Pots-de-vin	1.5%	28.1%	70.5%

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité 2013 ; N.B. : le viol, la tentative de viol et les agressions sexuelles ont été regroupés, le nombre de cas étant faible

Les délits sans agression ont eu moins d'incidences :
a) les vols dans une voiture ainsi que b) d'autres vols
n'ont eu des répercussions émotionnelles plutôt fortes

que sur une personne sur dix et c) les demandes de versement de pots-de-vin ont eu des répercussions émotionnelles plutôt fortes sur moins d'une personne sur cinquante.

Les paragraphes ci-après décrivent les liens entre les répercussions émotionnelles de délits et les autres aspects de délits. Pour ce faire, les participants à l'enquête ont été répartis comme suit : les victimes d'un des délits énumérés ont été réparties en 3 groupes de victimes selon qu'elles ont connu des « répercussions émotionnelles plutôt fortes », des « répercussions émotionnelles plutôt légères » ou « aucune répercussion émotionnelle ». À chaque fois qu'une personne a été victime de plus d'un délit et souffert de répercussions émotionnelles de degrés différents (ex. vol : « aucune répercussion émotionnelle » ; effraction : « répercussions plutôt légères »), le degré le plus élevé de répercussion a été retenu (dans le cas présent : « répercussions émotionnelles plutôt légères »). Les personnes n'ayant subi aucun des délits énumérés sont classées dans le groupe témoin « aucune victimation ».

Les personnes âgées moins souvent victimes de délits, mais plus affectées par les répercussions émotionnelles

Deux tendances contraires se dessinent au niveau de l'âge. D'une part, plus les personnes interrogées sont âgées, moins elles ont été victimes de délits au cours des cinq dernières années (tableau 2). Seules 42% des personnes âgées de 16 à 29 ans n'ont été victimes d'aucun délit au cours des cinq dernières années, contre un pourcentage bien plus élevé de 79% pour les plus de 69 ans. D'autre part : les personnes âgées victimes de délit ont en plus fréquemment connu des répercussions émotionnelles plutôt fortes par rapport aux plus jeunes. Alors que seuls 12% des personnes âgées de 16 à 29 ans affirment avoir subi des répercussions émotionnelles plutôt fortes, ce pourcentage s'élève à 32% chez les plus de 69 ans.

Tableau 2 : Répercussions émotionnelles par catégorie d'âge

	Groupe d'âge			
	16-29	30-49	50-69	70+
Pas de victimation	42.0%	44.9%	54.1%	79.4%
Victimation	58.0%	55.1%	45.9%	20.6%
dont: Répercussions plutôt fortes	12.4%	18.0%	21.5%	31.5%
dont: Répercussions plutôt légères	28.0%	33.5%	27.4%	20.5%
dont: Pas de répercussions	59.6%	48.5%	51.1%	48.0%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité 2013

De même, un lien comparable existe entre les répercussions émotionnelles et le sexe (tableau 3). D'une part, la probabilité de victimation est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (52% contre 47%). D'autre part, les répercussions émotionnelles plutôt fortes sont deux fois plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes (26% contre 11%).

Tableau 3 : Répercussions émotionnelles selon le sexe

	Homme	Femme
Pas de victimation	48.5%	53.4%
Victimation	51.5%	46.6%
dont: Répercussions plutôt fortes	10.9%	25.8%
dont: Répercussions plutôt légères	29.0%	30.8%
dont: Pas de répercussions	60.1%	43.4%
	100.0%	100.0%

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité 2013

Hormis le lien à l'âge et au sexe, on note également un lien entre les répercussions émotionnelles et le revenu du ménage ou le niveau d'éducation. Ainsi, moins le revenu du ménage est élevé, plus les « répercussions plutôt fortes » sont courantes (tableau 4). De même, plus le niveau d'éducation est faible, plus les « répercussions plutôt fortes » sont fréquentes (tableau 5). Dans les deux cas, les plus grandes différences sont constatées entre les réponses « répercussions plutôt légères » et « répercussions plutôt fortes » - alors que la part de la réponse « aucune répercussion » varie à peine.

Tableau 4 : Répercussions émotionnelles suivant le niveau de revenu du ménage

	Revenu du ménage			
	< 2 500 €	2 500 - 4 999 €	5 000 - 7 499 €	> 7 500 €
Répercussions plutôt fortes	29.7%	20.8%	13.0%	13.5%
Répercussions plutôt légères	21.1%	28.8%	35.8%	32.2%
Pas de répercussions	49.2%	50.4%	51.2%	54.3%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité 2013

Tableau 5 : Répercussions émotionnelles suivant le niveau d'éducation

	Niveau d'éducation			
	Primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur
Répercussions plutôt fortes	33.9%	18.4%	18.0%	13.6%
Répercussions plutôt légères	21.0%	30.7%	28.9%	32.5%
Pas de répercussions	45.1%	50.9%	53.1%	53.9%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité 2013

Les personnes ayant subi des répercussions émotionnelles fortes se sentent plus exposées à d'autres délits

Un rapport évident existe entre la probabilité estimée d'être victime d'un acte criminel et les répercussions émotionnelles des délits. Les personnes interrogées, ayant été victimes d'un délit avec d'importantes répercussions émotionnelles, évaluent la probabilité d'être victime de vol avec violence comme étant particulièrement élevée : 18% d'entre elles pensent qu'il est « très probable » qu'elles soient victimes de vol avec violence dans les 12 prochains mois, 42% qu'un vol avec violence serait « assez probable » (tableau 6). Le degré de probabilité estimé par ce groupe est ainsi clairement plus élevé que celui estimé par des victimes ayant subi des répercussions émotionnelles plutôt

légères (5% « très probable », 31% « assez probable »). En revanche, par rapport à une non-victime, une personne ayant subi un délit sans répercussions émotionnelles au cours des cinq dernières années n'estime pas qu'un vol avec violence soit beaucoup plus probable à l'avenir. Ce modèle de base se reproduit également lorsque les participants doivent estimer la probabilité d'être victime d'un cambriolage ou d'un simple vol. La différence la plus nette se situe à chaque fois entre le groupe ayant subi des « répercussions émotionnelles plutôt fortes » et les trois autres groupes : les victimes connaissant des répercussions émotionnelles plutôt fortes indiquent 2 à 3 fois plus souvent qu'un vol avec violence, un cambriolage ou un simple vol est « très probable ».

Tableau 6 : Probabilité estimée d'être victime d'un vol avec violence selon l'intensité des répercussions émotionnelles

Vol commis avec violence les 12 prochains mois	Répercussions plutôt fortes	Répercussions plutôt légères	Pas de répercussions	Pas de victimation
Très improbable	9.8%	14.6%	20.4%	26.2%
Plutôt improbable	30.5%	50.4%	57.0%	46.5%
Assez probable	41.9%	30.5%	18.6%	22.1%
Très probable	17.8%	4.5%	4.0%	5.2%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité 2013

L'estimation de la probabilité d'être victime d'un acte criminel est également liée à la perception du niveau de criminalité. Les personnes ayant subi des répercussions émotionnelles plutôt fortes suite à des actes criminels pensent plus souvent que celles des trois autres groupes que le niveau de criminalité dans le pays au cours des 5 dernières années a augmenté (tableau 7). C'est aussi dans le cadre de cette comparaison que l'on note la plus nette différence entre, d'une part, les victimes ayant subi des répercussions émotionnelles plutôt fortes et, d'autre part, celles n'en ayant connu que de légères voire aucune, ainsi que les non-victimes.

Tableau 7 : Perception de l'évolution du niveau de criminalité selon l'intensité des répercussions émotionnelles

La criminalité...	Répercussions plutôt fortes	Répercussions plutôt légères	Pas de répercussions	Pas de victimation
a progressé	83.9%	75.4%	72.2%	70.6%
a reculé	3.2%	3.5%	2.7%	2.0%
est restée stable	12.9%	21.1%	25.1%	27.4%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité 2013

À l'image de la probabilité estimée plus élevée d'être victime d'un vol avec violence, les victimes souffrant d'importantes répercussions émotionnelles craignent davantage d'être agressées physiquement : 12% d'entre elles « s'en inquiètent beaucoup » et 18% sont « assez inquiètes » (tableau 8). Chez les victimes connaissant des répercussions émotionnelles plutôt légères, ces proportions se situent à un niveau nettement plus bas respectivement à 6% et 14%. Les victimes

n'ayant pas connu de répercussions émotionnelles sont, en général, moins inquiètes que celles qui n'étaient victimes d'aucun délit au cours des 5 dernières années. Ce schéma – la plus grande inquiétude chez les victimes ayant connu d'importantes répercussions, la moindre inquiétude chez les victimes sans répercussions émotionnelles – se reproduit quand les questions portent sur les craintes d'attaques terroristes et de harcèlement sexuel.

Tableau 8 : Crainte d'une agression physique selon l'intensité des répercussions émotionnelles

Dans quelle mesure craignez-vous d'être agressé physiquement par un inconnu?	Répercussions plutôt fortes	Répercussions plutôt légères	Pas de répercussions	Pas de victimation
Pas du tout inquiet/inquiète	15.6%	30.7%	46.1%	41.4%
Un peu inquiet/inquiète	53.6%	49.3%	44.2%	39.6%
Assez inquiet/inquiète	18.4%	14.3%	8.7%	11.1%
Très inquiet/inquiète	12.4%	5.7%	1.0%	7.9%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité 2013

Le sentiment d'insécurité est plus élevé pour les victimes ayant souffert de répercussions émotionnelles fortes...

Cependant, les répercussions émotionnelles, les probabilités estimées et les craintes d'agressions physiques ne sont pas les seuls éléments à être interconnectés. En effet, les victimes ayant connu des répercussions émotionnelles plutôt fortes affirment plus souvent que les autres ne pas se sentir en sécurité dans leur quartier après la tombée de la nuit. Les victimes ayant connu d'importantes répercussions ont le plus souvent indiqué qu'elles se sentaient « très peu en sécurité » ou « peu en sécurité » ; suivies de celles ayant connu des répercussions plutôt légères. En revanche, les victimes de délits n'ayant subi aucune répercussion émotionnelle ont un plus grand sentiment de sécurité et non pas les non-victimes.

Tableau 9 : Sentiment de sécurité dans le quartier et attitude d'évitement, selon l'intensité des répercussions émotionnelles

En sécurité dans votre zone résidentielle?	Répercussions plutôt fortes	Répercussions plutôt légères	Pas de répercussions	Pas de victimation
Très en sécurité	22.4%	32.6%	43.5%	44.8%
Plutôt en sécurité	42.7%	52.7%	45.2%	38.7%
Plutôt pas en sécurité	25.4%	11.5%	9.5%	12.5%
Pas en sécurité du tout	9.5%	3.2%	1.8%	4.0%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Évitez-vous des endroits dans votre zone résidentielle?	Répercussions plutôt fortes	Répercussions plutôt légères	Pas de répercussions	Pas de victimation
Toujours	18.3%	9.1%	5.5%	6.2%
Parfois	31.7%	31.3%	19.8%	16.7%
Jamais	50.0%	59.6%	74.7%	77.1%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité 2013

Par voie de conséquence, les victimes ayant connu des répercussions émotionnelles plutôt fortes et éprouvant les plus grandes craintes ont également plus souvent indiqué éviter certains endroits dans leur quartier après la tombée de la nuit (tableau 9). Sur l'attitude d'évitement, les non-victimes et les victimes sans répercussions émotionnelles se différencient à peine les unes des autres ; les deux groupes ont le plus rarement indiqué éviter « toujours » certains secteurs dans leur quartier. Les victimes ayant connu de légères répercussions émotionnelles se classent comme auparavant entre les victimes avec des répercussions émotionnelles plutôt fortes, d'une part, et les deux autres groupes, d'autre part.

... qui jugent également moins favorablement le travail de la police et le travail des tribunaux

Outre les questions sur les répercussions émotionnelles de délits, il a été demandé aux répondants en prenant en compte tout ce qu'on attend de la police au Luxembourg, s'ils pensent que la police fait un très bon, un bon, un mauvais ou un très mauvais travail. Une question similaire a été posée par rapport au travail des tribunaux au Luxembourg. Les non-victimes ont une opinion extrêmement positive du travail de la police : 12% d'entre elles qualifient le travail de la police de « très bien », contre seulement 5% des victimes ayant subi des répercussions émotionnelles plutôt fortes (tableau 10). En outre, les non-victimes ont qualifié le travail de la police plus rarement de « très mauvais » ou de « mauvais ». De nouveau, le contraste le plus clair est constaté chez ceux ayant subi des répercussions émotionnelles plutôt fortes suite à un délit : la part des « très mauvaises » évaluations du travail de la police est de 8% et donc environ 4 fois plus élevée que pour l'ensemble. Les victimes ayant souffert de répercussions émotionnelles plutôt fortes évaluent le travail des tribunaux de façon similaire, tandis que les non-victimes attribuent plutôt de meilleures notes. Les victimes ayant connu de légères répercussions, voire aucune répercussion émotionnelle, se trouvent entre les deux extrêmes.

Tableau 10 : Évaluation du travail de la police et des tribunaux, selon l'intensité des répercussions émotionnelles

	Répercus- sions plu- tôt fortes	Répercus- sions plu- tôt légères	Pas de répercus- sions	Pas de victimation
La police fait du ...				
Très bon travail	5.4%	8.1%	7.3%	12.2%
Bon travail	63.8%	75.1%	76.8%	78.9%
Mauvais travail	22.5%	15.0%	14.0%	7.6%
Très mauvais travail	8.3%	1.8%	1.9%	1.3%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Les tribunaux font du ...				
Très bon travail	6.7%	4.3%	5.3%	6.1%
Bon travail	48.9%	68.2%	67.4%	75.0%
Mauvais travail	30.7%	24.5%	24.3%	16.6%
Très mauvais travail	13.7%	3.0%	3.0%	2.3%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité 2013

Les réponses à la question suivante présentaient également des différences, selon l'intensité des répercussions émotionnelles : « *Les gens ont des avis différents en ce qui concerne les peines à infliger aux délinquants. Imaginez par exemple un homme de 21 ans qui est condamné pour la deuxième fois pour vol avec effraction. Cette fois-ci, il a volé une télévision neuve. Laquelle des peines suivantes trouvez-vous la plus appropriée dans un tel cas ?* ». Dans tous les groupes, le « travail d'intérêt général » a été le plus souvent cité, sachant que les parts se situaient autour de 45% avec seulement de faibles variations (tableau 11). Des différences plus nettes ont toutefois été constatées chez ceux qui plaident pour d'autres sanctions : les victimes ayant connu des répercussions émotionnelles plutôt fortes plaident le plus fréquemment pour une peine de prison (28%), et le plus rarement pour une peine de prison avec sursis. Inversement, seuls 16% des victimes n'ayant subi que des répercussions émotionnelles plutôt légères se prononcent en faveur d'une peine de prison contre 17% pour une peine de prison avec sursis.

Tableau 11 : Sanction privilégiée pour un cambrioleur, selon l'intensité des répercussions émotionnelles

	Répercus- sions plu- tôt fortes	Répercus- sions plu- tôt légères	Pas de répercus- sions	Aucune victimation
Amende	6.5%	8.9%	6.5%	11.1%
Peine de prison	27.9%	15.9%	24.2%	20.3%
Travail d'intérêt général	46.2%	43.9%	43.2%	46.8%
Peine de prison avec sursis	10.5%	17.3%	15.5%	13.5%
Autres mesures, p.ex. fournir une compensation ou une réparation	8.9%	14.0%	10.5%	7.9%
Clôture de la procédure sans imposition de peine	0.0%	0.0%	0.1%	0.4%
	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : STATEC - Enquête sur la sécurité 2013

Note méthodologique

« Victimation » : fait d'avoir été victime d'un ou de plusieurs des délits suivants : cambriolage, tentative de cambriolage, vol de voiture, moto et vélo, vol dans une voiture, fraude à la carte bancaire, vol sans violence, vol avec violence, fraude à la consommation, pots-de-vin, violence sexuelle, violence physique.

« Enquête sur la sécurité » : enquête téléphonique menée de juillet à août 2013 auprès de 3 025 habitants du Luxembourg âgés de 16 ans ou plus vivant dans des ménages privés.

**Université du Luxembourg
Research Unit INSIDE**

Andreas.Heinz(at)uni.lu

Tél.: 46 66 44-9746

**Institut national de la statistique
et des études économiques
Luxembourg**

info@statec.etat.lu

Tél.: 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135